

**Sujet :** sammut emmanuel demande : Sujet AW269 délimitation de la parcelle du lieu la  
Kima  
**Date :** Tue, 14 Mar 2023 22:58:08 +0100

Je suis responsable depuis plusieurs années de la surveillance et de l'entretien et la mise en sécurité du terrain, du commerce et de la dalle béton. J'y passe donc régulièrement toute l'année et fais le nécessaire pour que cet endroit reste propre et entretenu à la vue de tous. Bonjour à vous personnes qui êtes capables de décider si oui ou non un tel endroit doit rester ou disparaître. Dans tous les cas, je vous certifie que toutes les photos que je détiens de toutes les tempêtes de toutes les orientations de vent différentes. En aucun cas, je n'ai vu le bâtiment et la terrasse adjacente être enseveli par les vagues et quand bien même si un jour cela devrait arriver puisque, soit disant, la mer monte, il y a toujours des solutions, surtout pour des si beaux endroits où tout le monde en profite, le public, et l'Etat pour toutes les charges à payer pour pouvoir travailler, qui deviennent si rares et qui sont là depuis des dizaines d'années. N'est-ce pas possible de trouver des accords avec le peuple, le propriétaire, les commerçants et l'Etat. En tous cas, je me tiens à votre disposition pour toute question ou élément à vous fournir. En espérant vivement que vous trouverez une solution pour laisser travailler ces gens qui pourront faire ce qu'il faut pour l'entretenir et participer à l'économie et bien sûr laisser tout au long de l'année le peuple en profiter en laissant ouvert et sous surveillance des voisins. Voilà, merci à vous. Je prie pour que vous preniez la bonne décision.

----

Profil : particulier

Nom : sammut

Prénom : emmanuel

Code postal : 83190

Ville : Ollioules

Télécopie :